Communiqué de presse  
04.12.2019

**Plan national d’actions pour la préservation des insectes pollinisateurs**

**Le gouvernement annonce la mise en place d’un programme d’action spécifique visant à renforcer les mesures de protection des insectes pollinisateurs sur le territoire luxembourgeois, dans le contexte alarmant du déclin documenté de leur abondance et de leur diversité en Europe et dans le monde. La disparition des pollinisateurs est un phénomène dévastateur autant pour notre sécurité alimentaire que pour le maintien de nos écosystèmes naturels et demande à être enrayée par le biais de mesures adéquates et variées. En raison des causes multiples et complexes à l’origine de la disparition massive des insectes, le plan d’action national ne pourra que résulter d’un dialogue participatif et interdisciplinaire qui mobilisera l’ensemble de la société.**

Le monde végétal repose en grande partie sur les insectes pour leur reproduction : 85% de la pollinisation des plantes à fleurs est majoritairement réalisée par une grande diversité d’insectes (papillons, scarabées, mouches, abeilles…) sauvages et domestiqués. Les pollinisateurs contribuent ainsi à plus du tiers de notre alimentation à l’échelle mondiale (*Klein et al, 2007*) et augmentent les rendements d’environ 84% des espèces végétales cultivées en Europe (*Williams, 2002*). Au-delà même de sa valeur économique estimée à 14,2 milliards d’euros dans l’Union européenne (*Gallai et al, 2009*), la pollinisation par les insectes est l’un des mécanismes naturels les plus importants pour le maintien de la biodiversité et la capacité de résilience de nombreux écosystèmes terrestres.

Malheureusement, les insectes pollinisateurssubissent actuellement une grave crised'extinction planétaire et le déclin de leurs populations est particulièrement bien documenté en Europe à l’échelle locale et régionale. Ce constat a été renforcé par des études scientifiques récentes, ainsi que par le rapport alarmant de **la plateforme scientifique mondiale sur la biodiversité (IPBES)** publié en mai 2019**. Ainsi, au Luxembourg comme dans le reste de l’Union européenne, près de 10% des espèces d’insectes seraient menacées d’extinction et les populations d’un pourcentage bien plus élevé d’espèces sont déclinantes, notamment chez les abeilles sauvages et les papillons.**

Cette crise s’explique par un maillage complexe de facteurs d’influence. En effet, l’abondance, la diversité et la santé des espèces pollinisatrices subissent une pluralité de pressions liées aux activités humaines. Les principaux facteurs de leur déclin sont la perte des habitats naturels par fragmentation et dégradation, les pratiques agricoles intensives, l’utilisation de pesticides, les maladies et les espèces envahissantes, ainsi que le changement climatique.

Le processus naturel primordial de la pollinisation ne pourra rester efficace et stable dans un futur proche et éloigné que si le maintien de la quantité et de la variété des pollinisateurs est assuré. Ainsi, étant donné l'état de conservation préoccupant des insectes pollinisateurs et la nécessité d'agir pour sauvegarder la biodiversité du vivant, le gouvernement luxembourgeois s’est engagé au niveau international – dans le cadre de la déclaration de la Coalition of the Willing on Pollinators – pour la création et la mise en œuvre d’un plan d’action national pour la préservation des pollinisateurs.

Le plan d’action reposera principalement sur la mise en œuvre de mesures concrètes dans plusieurs domaines d’action – milieu agricole, milieu urbain, pesticides et autres polluants, pollution lumineuse, changements climatiques, maladies et espèces exotiques envahissantes – et s’articulera autour de trois piliers :

* mesures pour **améliorer nos connaissances** sur les pollinisateurs et le service de pollinisation au Luxembourg ;
* mesures concrètes et pratiques pour **affronter les principales causes de mortalité des insectes** et améliorer leurs conditions de vie sur le territoire luxembourgeois ;
* mesures pour accompagner la **prise de conscience**, impliquer la société et encourager les collaborations entre acteurs impliqués.

Étant donné que les facteurs d’influence de l’abondance et de la diversité des insectes sont multiples – et fortement dépendants du milieu de vie considéré – une approche interdisciplinaire est nécessaire et la participation et le soutien actif de l’ensemble de la société sont souhaités et encouragés. Les acteurs sollicités pour contribuer activement à la définition et à la réalisation des mesures du plan d’action – à travers un dialogue participatif – seront nombreux :

Acteurs du domaine public et privé ; syndicats pour la conservation de la nature et parcs naturels ; acteurs intéressés du milieu agricole ; associations actives dans les disciplines environnementales ; acteurs commerciaux ; acteurs de la recherche scientifique ; toute personne intéressée.

Cette réflexion collective est initiée le 5 décembre 2019 avec la mise en ligne de la plateforme participative ***planpollinisateur.org*** sur laquelle toute personne souhaitant contribuer au plan d’action est invitée à partager des idées d’actions, des projets – en cours ou futurs – et des connaissances utiles.

Afin de rassembler les acteurs concernés autour de la table et créer un échange réactif et constructif sur le plan d’action, un **workshop** national aura lieu le 14 janvier 2020 au ministère de l’Environnement, du Climat et du Développement durable. Il sera suivi de 3 workshops régionaux, organisés en soirée et répartis sur le territoire, de manière à mobiliser les acteurs bénévoles.

Le plan d’action national qui naîtra de ces échanges interdisciplinaires coordonnera les actions – administratives et volontaires – permettant d’inverser la tendance du déclin des insectes pollinisateurs. Il fixera également des indicateurs pour formuler des objectifs à atteindre et évaluer les progrès réalisés à intervalles réguliers.

*Communiqué par le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable / EBL*